

Module n°2 : Formation des Maîtres d'apprentissage

Contexte

Le « tutorat » concerne tous les dispositifs d'alternance, qui combinent des périodes en organisme de formation et des périodes en établissement/entreprise : • Les stages des formations professionnalisantes • Le contrat d'apprentissage • La Pro-A, promotion ou reconversion par l'alternance • Le contrat de professionnalisation
Devenir tuteur ou maître d'apprentissage = entrer dans une relation gagnant-gagnant

Objectifs

□ Préparer aux fonctions de maître d'apprentissage □ Accueillir et faciliter l'intégration du tuteur / alternant / apprenti □ Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle □ Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages □ Valider la certification de tuteur maître d'apprentissage

Modalités pédagogiques □ Behaviorisme Présentations réglementaires via le logiciel Génial.ly® □ Cognitivism Acquisiton de connaissances en partant des perceptions qu'on a de sa réalité et de son vécu : Brainstorming ; Post-it ; travail d'accompagnement réflexif □ Constructivisme Expérimentation à travers des jeux de rôle afin de susciter la construction des connaissances expérientielles Simulation d'oraux de jury □ Socio-constructivisme Travaux en sous-groupe comme lors de la technique de l'ambassadeur.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO

(m.capello@anhf.fr)

04.91.17.71.33

Programme

JOUR 1 :

- Réglementation
- Théories de l'apprentissage

- Approche par compétences
 - Accueillir et faciliter l'intégration du tuteur / alternant / apprenti
- Caractéristiques de la fonction de tuteur/ maître d'apprentissage
- Préparation de l'arrivée du tuteur
- Accueil du tuteur, apprendre à le connaître
- Facilitation de son intégration **JOUR 2** : ■ Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Suivi du parcours avec le centre de formation
- Organisation du parcours au sein de l'établissement / l'entreprise
- Accompagnement du tuteur dans son parcours d'apprentissage ■ Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- Situations de travail pour développer l'apprentissage
- Accompagnement de la réflexion du tuteur sur ses activités professionnelles et d'apprentissages
- Formalisation de ses pratiques
- Evaluation des acquis des apprentissages en situation de travail ■ Le tutorat, un enrichissement commun
- Prise de recul, remise en question
- Renouvellement des savoirs
- Amélioration et réadaptation de ses propres méthodes **JOUR 3** :
- Identification des éléments clés de son parcours professionnel et personnel afin de les mettre à profit dans l'élaboration de la partie « Profil du candidat » dans le dossier de certification
- Description de situations professionnelles afin d'en identifier les différents éléments de compétences mis en œuvre dans ces situations précises **JOUR 4** :
- Mise en avant de ses compétences professionnelles de maître d'apprentissage, au travers d'une analyse et d'une mise en lien fines et appropriées des savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés lors de

Public

Tout personnel relevant de la FPH, accueillant ou étant amené à accueillir un apprenti.

Exercice

2024

Code de formation

3.17

Nature

AFN

Durée

28 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences